

Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion s'est réuni ce vendredi 10 octobre à Perpignan. Deux points principaux étaient à l'ordre du jour : l'adoption du plan de gestion et l'élection du nouveau président du Parc.



➤ Crédit : Jérémie Fauquet / Agence des aires marines protégées

Le Parc a adopté son plan de gestion !

Le plan de gestion du Parc, document cadre pour cet espace marin protégé et pour les 15 prochaines années, devait être élaboré avant le 13 octobre 2014, conformément au décret de création du Parc. Ce jour, les membres du conseil ont voté l'adoption du plan de gestion après 2 ans de travail et une concertation avec environ 300 acteurs. C'est l'achèvement d'un travail initié par Christian BOURQUIN, président du Parc depuis sa création et décédé le 26 août dernier. Le conseil de gestion a rendu un dernier hommage à celui qui a porté depuis 2011 une vision politique ambitieuse pour ce territoire marin.

Le plan de gestion du Parc est à présent validé par le conseil **à l'unanimité**.

Les prochaines étapes seront la consultation du public via internet et la validation nationale de l'Agence des aires marines protégées, dont dépend le Parc. L'Agence des aires marines protégées est un établissement public dédié à la protection du milieu marin, sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Une fois la procédure d'adoption du plan de gestion finalisée, le Parc naturel marin du golfe du Lion sera considéré comme opérationnel. En 2015, le Parc commencera à constituer son équipe de terrain pour mener des actions de suivi, de soutien, de contrôle et de sensibilisation.

Michel MOLY, nouveau président du Parc

Les membres du conseil de gestion ont élu ce jour leur nouveau président pour cinq ans : Michel MOLY, premier vice-président du Parc et qui assurait l'intérim de la présidence du Parc depuis cet été.¹ Michel MOLY a été élu dès le premier tour.

¹ Détail des votes : 41 voix sur 46 votants.

Après son élection, Michel MOLY a déclaré : « Nous avons une responsabilité particulière pour le futur de notre Méditerranée, vis-à-vis des entreprises qui dépendent de la mer, vis-à-vis des Catalans et des Audois qui bénéficient de ce cadre de vie privilégié, dans un territoire qui attire tous les ans de nouveaux résidents, et surtout vis-à-vis des jeunes générations. Quelle société et quel environnement voulons-nous leur léguer ? C'est là que je situe l'ambition de notre plan de gestion. Il nous appartient à présent de le rendre collectivement opérationnel. Le conseil de gestion doit être utile et efficace au service de tous ceux qui font vivre notre mer. ».

Biographie

Michel MOLY est vice-président du Parc naturel marin du golfe du Lion depuis sa création en octobre 2011.



Il siège au sein du conseil de gestion du Parc naturel marin en tant que représentant de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls.

Il est actuellement 1er vice-président du Conseil général des Pyrénées-Orientales. Il y préside la commission Développement durable, politique de la mer - environnement, activités maritimes, protection du littoral.

Il est depuis 2008 président du comité Rivages de Méditerranée au Conservatoire du littoral.

Michel MOLY a été maire de Collioure, commune littorale du Parc naturel marin du golfe du Lion, de 1989 à 2014.

En tant que président du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, Michel MOLY siègera au conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées.

> Crédit photo : Emmanuelle Rivas / Agence des aires marines protégées.



Didier CODORNIU, élu premier vice-président du Parc

Suite à l'élection de Michel MOLY en tant que président du Parc, le siège de premier vice-président était vacant. Didier CODORNIU, membre du conseil de gestion en tant que représentant du Parc naturel régional de La Narbonnaise, a été élu ce jour premier vice-président au premier tour².

Didier CODORNIU est également vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, président du Parlement de la mer et maire de GRUISSAN.

>Crédit photo : Jérémie FAUQUET / Agence des aires marines protégées.

Pour en savoir plus :

- Le dossier de presse joint.
- Des photographies et la carte du périmètre du Parc téléchargeables sur la médiathèque, suivant le lien : <http://admin.mediathèque.aires-marines.fr#shareBasketId=1-NEWCH1SAE2L9X>
code : 1-NEWCH1SAE2L9X

La mention des crédits est obligatoire.

Ces photos sont utilisables uniquement pour l'illustration de l'article sur le Parc naturel marin du golfe du Lion à paraître dans votre média. Toute nouvelle réutilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence des aires marines protégées.

- Le plan de gestion est téléchargeable sur le site du Parc naturel marin du golfe du Lion (www.parc-marin-golfe-lion.fr) et sur le site de l'Agence des aires marines protégées (www.aires-marines.fr)

Contact presse : Fabienne QUEAU – 06 87 89 25 47 – fabienne.queau@aires-marines.fr

www.parc-marin-golfe-lion.fr

² Détail des votes : 40 voix sur 46 votants.